

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 225. — De l'inhabitation du Saint Esprit dans les âmes des justes, 225. — L'empereur Guillaume à Jérusalem, 227. — La Minerve et la question des taxes, 229. — Nouvelle politique de bienfaisance, 230. — A propos de franc-maçonnerie, 230. — Chiffres instructifs, 230. — Le protectorat français en Orient, 232. — Les Juifs et les écoles séparées, 232. — Un troisième centenaire, 232. — Le Reichstag allemand, 233. — La bière et l'apostolat protestant, 233. — Les gouvernements maçonniques, 234. — Le purgatoire et le protestantisme, 234. — La bigoterie en acte, 235. — Un criterium, 235. — L'accomplissement d'une prophétie, 235. — Pour la paix, 236. — Nécrologie, 236. — Départ de lord Aberdeen, 236. — Bibliographie, 237. — Sœur Carlotta, 237. — Bénédiction de trois églises dans le comté de Portneuf, 239. — Memento hebdomadaire, 240.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT LE MOIS DE DÉCEMBRE

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que les catholiques se préoccupent, avant tout, d'élever leurs enfants dans l'amour de la religion et de la vertu.

Résolution apostolique: Soutenir de tout notre pouvoir les écoles et les collèges catholiques.

De l'habitation du Saint Esprit dans les âmes des justes

L'âme, comme créature, par le seul fait de son existence, peut prétendre à la présence de Dieu en elle. Mais pour les âmes des justes ou les âmes en état de grâce, Dieu a réservé une présence plus intime encore. Il habite dans les âmes des justes comme il habite en lui-même. Il possède ces âmes, et ces âmes le possèdent, sans qu'il y soit question d'opération quelconque. C'est comme qui dirait une possession mutuelle de Dieu et des âmes.

Voici comment l'un des meilleurs théologiens esquisse le caractère distinct et exceptionnel de cette présence :

“ Dieu, dit-il, n'habite pas seulement dans sa créature par la vie qu'il a déposée dans son être ; il la rend participante, il la remplit de sa propre vie divine, il devient en quelque sorte l'âme de sa vie, et la créature apparaît plutôt comme le sujet que comme le principe de cette vie. . . ”

C'est par une semblable présence substantielle que le Saint Esprit habite dans les âmes des justes, et les témoignages suivants en fournissent la preuve.

Dans la dernière Cène, Jésus-Christ dit à ses apôtres : “ Je prierai mon Père, et il vous donnera l'Esprit de vérité. C'est en vous qu'il fixera sa demeure, il sera en vous. ”

Puis, il résume ainsi ce qu'il vient de dire : “ Si quelqu'un m'aime et garde mes commandements, mon Père l'aimera aussi, et nous—nous personnellement,—nous viendrons en lui et nous établirons notre demeure en lui. ”

Ce que promet ici le Fils de Dieu, le Saint Esprit, à son tour, l'assure par l'organe des écrivains sacrés :

“ L'Esprit-Saint, est-il dit, habite dans les justes comme dans un temple qui lui est consacré. ”

Qu'on n'aille pas croire qu'il est dans les âmes des justes seulement par ses dons. Ce n'est pas ainsi que le saint Esprit habite dans les âmes des justes. C'est lui-même, la troisième personne de la Sainte Trinité, qui réside dans ces âmes comme dans son temple. Il se donne en possession aux justes, et les justes ressusciteront, parce que lui-même habite en eux. Oui, l'Esprit-Saint entre, aussi bien que les autres personnes de la Trinité, en contact avec les âmes des justes, il se penche sur elles il s'applique sur elles comme le sceau sur la cire, il se donne à

elles comme un gage, c'est-à-dire le commencement de ce don qu'il complètera dans la gloire.

Il est impossible que des expressions si formelles et si claires doivent s'entendre seulement d'une présence commune et ordinaire. " Non, dit saint Alphonse, ce ne sont pas les dons du Saint-Esprit que l'Homme-Dieu nous envoie, mais cet Esprit même de vérité qui procède du Père. " Et Saint Thomas nous assure que l'âme devient participante du Saint-Esprit lui-même ; qui-conque soutient le contraire, ajoute-t-il, se trompe.

Nous nous contenterons de dire, sans en citer aucun, que les Saints Pères ne sont pas moins explicites. Ils nous dépeignent pour les justes une présence si particulière et sous des couleurs si vives, que, d'après eux, la Divinité est là comme dans sa demeure propre, tandis que partout ailleurs elle est comme à l'étranger.

Le fait d'une présence extraordinaire et non commune du Saint-Esprit, dans les âmes des justes, est donc patent et irrécusable. Il s'y plonge tout entier comme l'abeille s'enfonce dans le calice de la fleur, il la pénètre comme le baume pénètre l'étoffe, il en fait comme son sanctuaire propre, il s'y établit d'une manière tout exceptionnelle.

D. G.

L'EMPEREUR GUILLAUME

A Jérusalem

L'empereur Guillaume et l'impératrice ont été reçus par les colonies allemandes à Caïffa et Jaffa. Ils sont entrés le 30 octobre à Jérusalem par une brèche faite près la porte de Jaffa. Ils ont déjeuné dans leur camp, et le jour même ont été au Saint Sépulcre. Le patriarche catholique latin et les patriarches schismatiques, grec et arménien, les ont reçus.

Le patriarche latin, Mgr Piavi, a, le premier, salué les souverains.

Les patriarches grec et arménien non unis ont également adressé des paroles de félicitation aux souverains.

Après la visite du Saint Sépulcre, l'empereur et l'impératrice ont été faire leur pèlerinage à l'église Sainte-Marie-la-Grande.

transformée en temple protestant dédié au Sauveur, qui a été inauguré solennellement le lendemain, 31 octobre.

Il y a eu aussi visite au temple protestant récemment élevé à Bethléem et à l'église de la Nativité.

Mais l'événement capital s'est produit à la réception du corps consulaire.

A la réception du corps consulaire à Jérusalem, il y a eu un coup de théâtre. L'empereur a annoncé au P. Schmidt, le supérieur des prêtres Lazaristes allemands, ancien officier de son armée, que, par un accord tenu secret, le sultan lui avait cédé, non pas le Cénacle proprement dit, afin de ne point surexciter les musulmans fanatiques, mais le terrain sacré adossé et qu'on nomme la *Dormition*.

C'est la partie du terrain du Cénacle qui marque l'emplacement de la mort de la Sainte Vierge.

C'est dans la maison du Cénacle que la Sainte Vierge s'est endormie (ou dans un bâtiment y attenant), en sorte que le Cénacle et la Dormition forment un tout.

Cette partie du Cénacle est prêtée par l'empereur aux catholiques à titre d'usufruit, car, pour soustraire plus sûrement ce lieu sacré au protectorat de la France sur les catholiques, et aussi sans doute pour conserver sous sa dépendance le P. Schmidt et la société allemande de Terre Sainte, l'empereur a décidé d'en rester personnellement propriétaire.

La Sainte Vierge, dont la grande église devint un temple protestant, appartient donc désormais aussi " en sa Dormition " à un prince protestant, et les catholiques allemands y officieront *ad nutum*.

La prise de possession de la Dormition a eu lieu le jour de la Toussaint, devant le patriarche et le clergé catholique, et les marins allemands. L'empereur a fait un discours; Mgr Piavi a remercié au nom de l'Eglise catholique, et on a remis le terrain au P. Schmidt, qui a eu le bon goût, en sa réponse, d'appeler sur l'empereur et l'impératrice protestants les " bénédictions de la Sainte Vierge qui a expiré en ces lieux. "

On a hissé l'étendard royal.

La Minerve et la question des taxes

Nos félicitations à la Minerve de Montréal, qui a publié une série d'excellents articles contre le projet de supprimer les exemptions partielles de taxes qui existent encore en faveur des communautés religieuses de cette ville.

On lit à ce sujet dans le Mouvement catholique :

“ La commission chargée de l'élaboration de la nouvelle charte de Montréal a décidé de laisser à la législature le soin de régler la question des exemptions de taxes dont bénéficient actuellement les institutions religieuses d'éducation et de bienfaisance. Cependant, le maire Préfontaine s'est carrément prononcé pour l'abolition de toutes les exemptions, indiquant ainsi clairement dans quel sens il fera la lutte et cherchera à influencer ses amis à la législature. Son plan serait l'organisation de la charité officielle au moyen d'une taxe spéciale. Mais il reconnaît que l'opinion n'est pas encore mûre pour l'exécution de ce projet. Il la croit cependant, suffisamment avancée, en d'autres termes, suffisamment travaillée par le libéralisme, pour accepter, et même exiger dès aujourd'hui l'abolition d'une partie des exemptions. Si l'autorité religieuse la contrarie à cet égard, il l'avertit que dans un avenir rapproché, ce n'est pas la partie, mais le tout qu'il lui faudra sacrifier.

“ Ce sont autant de déclarations dont la hardiesse indique mieux que de longues dissertations, le chemin fait par le libéralisme doctrinal dans notre pays. Il sort d'une lutte où il l'a emporté sur la résistance des bons éléments. Il se sent aujourd'hui plus fort et il avance, par de grandes enjambées même. Demain... ah ! demain, nous n'y songeons qu'avec amertume et alarme, car le développement logique de tout ce que nous voyons, il est écrit en caractères très lisibles dans les vieilles sociétés européennes où, par les mêmes chemins absolument, on est arrivé aux tristes réalités du jour.

“ Que le courant nous porte là, c'est malheureusement notre conviction. N'importe, il faudra combattre et tâcher d'arracher notre législature, non plus seulement à un acte de faiblesse, mais à un crime religieux et social qui attirerait sur nous les malédictions divines.”

Que le courant nous porte là, c'est évident comme le soleil en plein midi, et la chose n'a pas lieu d'étonner.

Nouvelle politique de bienfaisance

Le comté de Bellechasse possède un hospice-orphelinat qui le dispense, règle générale, d'avoir recours aux hôpitaux des villes.

Chaque comté pourrait facilement arranger son affaire pour fonder et sustenter un modeste hospice, destiné à ses malades et à ses orphelins.

Il suffirait pour cela de donner un autre cours à une foule de legs, et de faire un appel annuel à la charité de chaque paroisse de tout comté qui posséderait un de ces hospices.

Comme les temps approchent où les Conseils municipaux de nos grandes villes ne chercheront qu'à exploiter le plus possible des institutions qu'ils devraient plutôt subventionner, et que le courant hostile aux exemptions de taxes va toujours augmentant, cette politique absurde sera cause que beaucoup de nous prendront une autre orientation.

A propos de franc-maçonnerie

Si nous en croyons quelques journaux, un récent décret dont nous ne connaissons pas encore la teneur met en liesse les francs-maçons des Etats-Unis et du Canada.

Nous avons plus d'une bonne raison de nous défier de leurs commentaires, et de croire que la portée qu'ils lui donnent est plus en harmonie avec leurs aspirations qu'avec le texte du décret.

Chiffres instructifs

En 1890, on a consommé en France 1,700,000 hectolitres d'alcool, soit 4½ litres par habitant.

En 1885, on buvait, à Paris seulement, 57,000 hectolitres d'alcool. On est aujourd'hui à 160,000.

La Belgique a 195,000 débits de boisson, soit 1 par 37 habitants. La Hollande n'en a que 2 par 150 habitants et l'Angleterre 1 par 430.

Les Etats Scandinaves ont réduit au contraire leur consommation de 13 litres à 3 litres depuis 20 ans.

Le budget de l'assistance publique à Paris doit subvenir aux besoins de 50,000 enfants, secourir 400,000 pauvres à domicile et en entretenir 150,000 dans les hospices et hôpitaux.

En 1892, le nombre des aliénés en France était de 38,000. Sur ce nombre, 3386 étaient des aliénés par l'alcool, aussi l'affaiblissement de la race va en augmentant. On comptait 21% d'exemptés à la révision militaire en 1831 ; on en compte 32% en 1892, et cependant on est moins exigeant.

Les *vagabonds et les mendiants* vont se multipliant rapidement. La population indigente à Paris a augmenté de 17% de 1887 à 1891. Sur 119,000 inculpés devant les tribunaux à Paris en 1888, il y avait 33,000 vagabonds. On compte à Paris 8,000 individus sans feu ni lieu, qui couchent sous les ponts, dans les carrières et dans les asiles de nuit. Et quand on offre la soupe aux mendiants dans les journées d'hiver, on distribue 70,000 soupes par jour.

À Rome les impôts sont recouvrés avec peine, il y a 60,000 contribuables en retard et le fisc est obligé d'intenter un millier de procès et d'opérer 600 saisies par an.

À Palerme, sur une population de 250,000 âmes, le nombre des sans travail dépasse 50,000.

Dans les grandes villes de France, 50% des familles ouvrières n'ont pour logis qu'une seule chambre de 15 à 20 mètres cubes d'air, alors qu'il en faudrait 45 à 50 par personne.

C'est la même chose dans toutes les grandes villes d'Europe.

En 1885, en France, 59 départements voyaient encore croître leur population ; en 1891, c'est 38 seulement ; en 1896, 24 seulement. Dix départements agricoles perdent plus de 10,000 habitants. La perte des campagnes est de 300,000 habitants en 4 ou 5 ans au profit des villes. La proportion de la population rurale était encore de 70% en 1886 ; elle est tombée à 64% en 1891, à 60% en 1896.

L'impôt foncier en France équivaut à 27% du revenu. La propriété industrielle ne paie que 7 % et la propriété mobilière 3 %. Et les produits agricoles ont baissé de 25 % depuis 15 ans.

Aussi l'endettement du sol va toujours croissant. Il est en France de 18 milliards environ.

La dette hypothécaire, dit Claudio Jannet, équivaut à 13% de la valeur des propriétés foncières en France en 1886 ; elle est de 20 % en Italie, de 25 en Autriche, de 40 en Irlande.

De là une émigration énorme, douloureuse pour les familles et périlleuse pour la religion.

Quatre millions d'hommes ont quitté l'Europe en 10 ans. L'Italie envoie 100,000 émigrants par an en Amérique et l'Allemagne 200,000.

En 1880, les exportations de l'Europe surpassaient encore les importations. En 1895, les importations dépassaient les exportations de 6 milliards.

Cette concurrence désastreuse pour l'Europe est faite par l'Inde, la Chine et le Japon où les ouvriers se contentent d'un salaire infime.

Ces chiffres démontrent que l'Europe n'est pas un lit de roses.

Le protectorat français en Orient

Il ne sera plus qu'un souvenir avant longtemps. La réponse de Guillaume II aux compliments que lui a adressés, au nom des catholiques allemands de Terre-Sainte, le P. Biever, est significative: " C'est avec plaisir, dit l'empereur, que je profite de cette occasion pour déclarer une fois pour toutes que mes sujets catholiques seront toujours sûrs de mon impériale protection, en quelque endroit et à quelque moment qu'ils en aient besoin. "

Ce nouvel état de choses, la France le doit à ses gouvernements maçonniques.

Les Juifs et les écoles séparées

Le Conseil scolaire de Vienne a ordonné l'institution d'écoles confessionnelles, c'est-à-dire d'écoles juives pour les Juifs, d'écoles chrétiennes pour les catholiques.

Il semble que tout le monde aurait dû être content. Mais non pas, les juifs ont hurlé comme des possédés contre cette sage mesure. Le Conseil s'est moqué d'eux et a tenu bon.

Un troisième centenaire

Les paroissiens de Lallin, dans le Chablais, viennent de célébrer le troisième centenaire du jour où ils ont pu secouer la ty-

rannie du fanatisme protestant des Bernois et retourner au *Credo* catholique.

A cette occasion, ils ont inauguré sur la cime du mont Fordeat, à l'altitude de 1.544 mètres, une magnifique statue de saint François de Sales, apôtre du Chablais. Cette statue pèse plus de sept cents kilogrammes et repose sur un piédestal de pierre de la montagne, haut de cinq mètres.

L'exécution fut difficile. Il fallut construire jusqu'au sommet de la montagne une voie charriable, et par cette voie faire arriver ce formidable poids. La foi et la piété de ces habitants d'un petit village ont vaincu toutes les difficultés. Ils ont donné 600 journées de travail gratuit et 78 journées de chevaux, également gratuites.

Mgr Philippe, évêque de Sari, a béni la statue le jour même du troisième centenaire, en grande solennité et au milieu d'un concours considérable des populations du pays.

Le Reichstag allemand

Aux récentes élections allemandes, le parti socialiste a obtenu 318.000 voix de plus qu'en 1893. Le chiffre exact des voix obtenues en 1898 par le parti socialiste est de 2.105.305, ce qui est colossal.

Le nouveau Reichstag se compose de 397 membres, dont 210 protestants, 141 catholiques, 4 juifs, 29 sans confession religieuse. Parmi eux on compte 22 prêtres catholiques.

Le Centre a conservé son ancienne situation et reste le parti le plus fort au point de vue du nombre de ses députés. Mais au point de vue du chiffre total des voix obtenues par les candidats, le parti socialiste marche en tête avec plus de 2 millions de voix, alors que le Centre n'en a obtenu que 1.454.000.

La bière et l'apostolat protestant

D'après un journal de Springfield, au moment où une Société méthodiste adoptait une proposition pour remercier la providence d'avoir, grâce à la dernière guerre, ouvert un vaste champ

à l'apostolat du protestantisme, une cargaison de bière était consignée pour les Philippines.

Le même journal est d'opinion que cet envoi de bière n'est que le précurseur des cargaisons de rhum et de whisky que la Nouvelle Angleterre et le Kentucky expédieront bientôt.

Cette guerre a bien ouvert un vaste champ commercial pour les Etats-Unis, mais non pas un champ d'évangélisation.

Les gouvernements maçonniques

La France, l'Espagne et l'Italie ont voulu goûter du gouvernement maçonnique. Aussi la décadence de ces pays marche à pas de course, et leur ruine définitive est certaine s'ils ne vomissent pas le poison maçonnique.

Il est difficile de compter les humiliations de la France depuis trente ans ; l'Espagne achève de perdre ses dernières colonies, est ruinée à l'intérieur et à l'extérieur ; l'Italie court à la banqueroute et à l'anarchie.

Si ces pays sont en pleine décadence, ce n'est pas parce que leurs populations sont catholiques en grande partie, mais parce qu'elles ne le sont pas assez. . . .

Dieu les punit d'être antichrétiennes dans leurs gouvernements et de tolérer le joug maçonnique qui les opprime.

Les jours de gloire et de prospérité de ces peuples, coïncident précisément avec les temps où ils reconnaissaient la royauté du Christ dans toute sa plénitude.

Le purgatoire et le protestantisme

Plusieurs sectes protestantes admettent maintenant l'existence du purgatoire, que le protestantisme s'est trop empressé de biffer de son Credo, puisqu'il ne cessera d'exister qu'à la fin du monde.

Comme une découverte en amène généralement une autre, il est probable que les mêmes sectes ressusciteront avant longtemps la croyance à l'enfer.

Le protestantisme a eu doublement tort de supprimer l'enfer, puisqu'il est éternel.

La bigotérie en acte

Bien que la population catholique de Boston soit maintenant plus considérable que la population protestante, les catholiques sont cependant complètement ignorés dans le domaine scolaire. Pas un seul des soixante-dix principaux professeurs de la ville n'est catholique, et les entrepreneurs catholiques sont invariablement ostracisés par les commissions scolaires, même s'il s'agit de travaux à faire dans les arrondissements catholiques.

Plusieurs catholiques pourvus de leur diplôme ont été informés que leur croyance ne permettait pas de les accepter comme instituteurs.

Il ne faut donc pas exagérer la tolérance des Américains.

Un criterium

Les juifs, les francs-maçons, les révolutionnaires, les libres penseurs, les protestants en général, et les anticléricaux abhorrent les écoles séparées tandis que l'Eglise ne cesse de les recommander.

Ce fait devrait suffire pour fixer un catholique sur cette matière.

L'accomplissement d'une prophétie

Lorsque Dreyfus défilait à la parade de dégradation, on l'entendit s'écrier : " Dans trois ans mon innocence sera reconnue. "

Cette prophétie est à la veille de se réaliser, grâce à la conspiration des juifs, des francs-maçons, des protestants et des révolutionnaires.

Au colonel du Paty de Clam, chargé de l'instruction, et lui mettant sous les yeux le document de sa culpabilité, le traître répliqua avec force imprécations et malédictions : " Ma race se vengera sur la vôtre. "

C'est fait.

Pour la paix

Le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, a adressé à son clergé une circulaire prescrivant de dire à chaque messe des prières pour la paix jusqu'à nouvel ordre.

"Personne, dit le cardinal, ne peut calculer l'étendue ou la gravité des calamités qui tomberaient sur la chrétienté en cas de guerre entre la France et l'Angleterre."

Nécrologie

Archevêché de Québec, 29 novembre 1898.

Monsieur l'abbé Francis McDonnell, décédé hier soir à l'Hospice de Lévis, était membre de la société d'une messe, section provinciale. — Son service et sa sépulture auront lieu à l'Hospice de Lévis jeudi matin à 9 heures.

B.-Ph. Garneau, *Ptre Secrétaire.*

Mr Francis McDonnell était né à Dingle en Irlande le 26 mars 1817. Il enseigna pendant deux ans au collège de Ste-Anne où il faisait en même temps ses études théologiques. Ordonné prêtre à Québec, le 23 juillet 1840, vicaire à Sherbrooke, curé de St-Gilles, vicaire à Lotbinière, curé de Leeds, de Valcartier, puis de St-Ferréol. En 1886, il obtint son *creat* et alla curé de Green-Bay, dans le Wisconsin. En 1871 il fut assistant curé à la Grande-Rivière, puis curé au Cap d'Espoir dans la Gaspésie. En 1880, il se retira du ministère et vécut à St-Joseph de Lévis, et en dernier lieu à l'Hospice de St-Joseph de la Délivrance. Mr McDonnell, parvenu à l'âge avancé de 81 ans, jouissait de toutes ses facultés intellectuelles, et il a pu se préparer admirablement bien à la mort.

Départ de lord Aberdeen

" Lord Aberdeen, gouverneur du Canada depuis 1893, est parti dans la troisième semaine de novembre, immédiatement après l'arrivée de lord Minto.

Quoiqu'il en soit du jugement que l'histoire portera sur son administration, il est certain qu'il n'a pas eu, comme ses prédécesseurs, la bonne fortune de se concilier les sympathies générales, et qu'il s'est montré *inférieur* à la plupart d'entre eux.

Bibliographie

Nous voyons avec plaisir que le "Petit Manuel de la Pieuse Union de St Antoine de Padoue," compilé par le Révérend Bonaventure Hammer, O. F. M., a été traduit en français. Ce petit livret devrait être dans les mains de chaque disciple du "Grand Opérateur de Miracles," parce qu'il explique les nombreuses Indulgences qui peuvent être gagnées en appartenant à la Pieuse Union.

Il n'y a *aucune* considération monétaire attachée à L'union. Le prix du livret est de 5 cents et est en vente chez

M. C. HEALEY,
45 Crescent Street,
Cambridge, Mass.

Sœur Carlotta

(Suite)

Un jour Pepino ne revint plus et fit dire par une mégère de *Chiaja* (1), couverte de haillons, qui ressemblait assez bien à une bohémienne, qu'il ne reviendrait pas!

Que s'était-il passé? Carlotta ne parvint jamais à le savoir. Elle en fut au désespoir, tomba malade et faillit même mourir de chagrin.

Ses amies vinrent la consoler; tout fut inutile. Elle se mit alors à faire le tour de la plupart des madones de Naples pour leur demander un soulagement à sa douleur; elle visita surtout *Notre-Dame de la Patience*, *Notre-Dame de l'Espérance*, *Notre-Dame de l'Assistance* (2) et fit brûler, à plusieurs reprises, des cierges devant la statue de ces vierges; mais son cœur n'en resta pas moins ulcéré et meurtri. Elle prit alors le parti de s'ensevelir vivante dans sa villa, ne voulant voir personne que sa gouvernante qui, dans son dévouement, aurait fait, si elle l'avait pu, des miracles pour la guérir du mal qui la dévorait.

Ce pauvre cœur était en quelque sorte — elle le disait elle-même — devenu comme une espèce de Vésuve où la lave de la désespérance grondait toujours, prête à éclater d'une façon tragique. A ussi, un jour, s'arrêta-t-elle à une décision suprême: elle voulut mourir. Mais comment? de langueur? C'eût été trop long. Elle décida qu'elle mourrait de mort violente, qu'elle cher-

(1) Promenade favorite des Napolitains, sur les bords de la mer.

(2) Madonne della Fazienda, della Speranza, dell' Ajuto, vierges bien connues à Naples et particulièrement honorées par le peuple.

cherait un refuge dans un courageux suicide et qu'elle s'empoisonnerait. Mais elle était chrétienne, éminemment chrétienne, et sa conscience se révoltait devant le crime. Elle se dit alors, pour imposer silence à ses scrupules, qu'elle irait trouver un confesseur, lui demanderait par avance l'absolution et puis exécuterait son sinistre projet. Elle le fit en effet, la pauvre malheureuse, dans le paroxysme de sa douleur ; mais elle ne rencontra dans aucune église un prêtre qui voulût lui permettre d'attenter à ses jours et lui pardonner sa lâcheté. Il y eut même des confesseurs qui la traitèrent de folle, et qui sans vouloir l'entendre, la renvoyèrent comme telle. De plus en plus désespérée, elle partit pour Rome, comptant trouver là des théologiens plus humains. Mais elle reçut le même accueil dans toutes les basiliques, dans toutes les chapelles où elle alla exposer naïvement son cas.

Était-elle vraiment folle ? Mais la pauvre enfant pensait que Dieu ne lui en voudrait pas, si succombant sous le poids écrasant du malheur, elle se laissait tomber dans la mort, après avoir demandé pardon de sa faiblesse au Père des miséricordes. Cette pensée a hanté bien des âmes en proie à la souffrance aiguë, et le peuple superstitieux serait souvent porté à l'excuser. Naguère, lorsque l'impératrice Elisabeth d'Autriche fut assassinée, on racontait, dans les faubourgs de Vienne, que l'empereur avait appelé le cardinal-archevêque au palais, s'était confessé à lui et s'était ensuite donné la mort, près du tombeau de sa femme bien-aimée.

II

Dieu pouvait-il abandonner Carlotta ? Non, il n'abandonne que ceux qui ne croient plus et qui ne prient pas.

La malheureuse victime de la lâcheté de Pepino était trop bonne, trop pure, trop aimante pour qu'il ne vînt pas à son secours d'une manière ou d'une autre, et c'est ici que va se montrer la main de sa bénigne Providence.

Quelques jours après le départ de notre infortunée allant à la recherche d'une absolution, un missionnaire français quittait Rome, par le train de 8 heures 50 du soir, pour retourner en France, par la voie de *Pise-Gênes-Ventimille*. Jusqu'à *Orbetello*, il fut seul dans son compartiment, et en traversant cette campagne romaine si solennelle et si monotone à la fois, éclairée ce soir-là par un superbe clair de lune, il put se livrer tout à son

aise aux méditations que lui suggérait le souvenir de la Ville Eternelle.

Il avait revu le Papè, les basiliques, les galeries, les ruines ; il avait pris, comme il le disait lui-même, un *bain romain*, non dans les thermes césariens, mais dans l'atmosphère sainte de la cité papale, et il repartait spirituellement, moralement réconforté, comme on l'est physiquement après un bain rafraichissant.

(A suivre)

Bénédition de trois églises dans le Comté de Portneuf

Dimanche, 20 octobre, Monseigneur l'Archevêque de Québec est allé bénir une église à St-Léonard de Port-Maurice. Cette paroisse a été formée d'une partie de St-Raymond, dont le territoire était très étendu et la population nombreuse. La fête a été magnifique ; il y avait foule. La fanfare, les chantres et grand nombre de citoyens de St-Raymond assistaient à cette imposante solennité. Mgr. l'Archevêque a prêché à la grand messe qui a suivi la bénédiction. Après la cérémonie, Monsieur le Maire Frenette a présenté une adresse à Sa Grandeur qui a félicité les paroissiens de St-Léonard de leur esprit religieux, de leur bonne entente et de leur jolie église. Cette jeune paroisse, qui offre de consolantes espérances, a le droit d'être fière du beau temple qu'elle vient d'élever au bon Dieu. L'intérieur de l'église sera terminé au mois de mai.

Monsieur l'abbé H. Hudon est le premier curé de cette paroisse.

Le lendemain, lundi, 21 novembre, Monseigneur l'Archevêque s'est rendu à St-Rémi du Lac-aux-Sables, autre nouvelle paroisse située sur la rivière Batiscan, et formée d'une partie de St-Ubalde et d'une partie de Montauban. Là aussi l'avenir se présente avec de brillantes perspectives ; les terres y sont excellentes et la colonisation y fait de rapides progrès.

Les citoyens de St-Rémi sont dignes de tous éloges. Ils se sont dévoués et ont payé de leur personne pour construire et l'église et le presbytère, deux beaux et vastes édifices. Ils sont allés eux-mêmes couper le bois dans la forêt, l'ont transporté sur place et ont travaillé, tous, sans exception, avec un zèle et une énergie que le divin Maître ne peut manquer de bénir et de récompenser.

Monseigneur a béni l'église, au milieu d'une foule recueillie et heureuse du succès qui a couronné ses efforts. Monsieur le Principal de l'Ecole Normale a fait le sermon de circonstance.

Là aussi une adresse a été présentée à Monseigneur qui a complimenté les paroissiens et Mr le curé Thibaudeau sur les travaux accomplis en si peu de temps et toujours avec une parfaite union.

Mardi, 22 novembre, c'était le tour de la paroisse de Notre-Dame des Anges de Montauban, qui a substitué à l'ancienne petite chapelle une grande et fort belle église en bois.

Monseigneur l'Archevêque a béni ce nouveau temple et a prêché. Il y avait un bon nombre de prêtres présents et en particulier les quatre curés qui ont dirigé cette paroisse depuis sa fondation : MM. les abbés Casault, J. Gosselin, le R. P. Lamontagne, Rédemptoriste, et M. l'abbé S. Garon, le curé actuel.

Les restes mortels du Révérend M. N. Bellenger, grand bienfaiteur de cette paroisse, ont été transportés de la vieille chapelle dans la nouvelle église. Assistaient en foule non seulement les paroissiens de N.-D. des Anges, mais encore un grand nombre de citoyens venus des paroisses voisines.

L'église neuve, une fois terminée à l'intérieur, sera l'une des belles églises de l'archidiocèse. Nos félicitations les plus cordiales aux braves gens de Montauban et à leur digne et dévoué pasteur.

Nous apprenons avec grand plaisir que le R. M. Rousseau, curé de St-Thomas, qui a été gravement malade en septembre et octobre, a pris du mieux dans ces derniers temps.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Berthier, le 5 ; aux Grondines, le 6 ; à Ste-Anne de Beaupré, le 8 ; au couvent de St-Casimir, le 10. — Pour la nouvelle édition du Code catholique ou Commentaire du Catéchisme de Québec, volume in-12 de 234 pages, s'adresser à l'abbé D. Gosselin, Cap-Santé. Prix : 25 centins l'exemplaire et 17 piastres le cent. — Un abonné demande le N° 27, année 1898.